

RAPPORT RSE FIERS

2024

contact@fierslamarque.fr
<https://fierslamarque.fr/>



En France, 7 millions de personnes sont porteuses d'un handicap et 80% d'entre elles ont un handicap invisible. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est 2 fois supérieur au taux de chômage national (Panorama de la DREES sociale "Le handicap en chiffres", édition 2023).

Face à ces chiffres préoccupants, il est crucial de mettre en place des initiatives concrètes au sein de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, en particulier dans le milieu professionnel.

C'est dans cette perspective qu'est née Fiers, la première marque Handisolidaire et à but non lucratif en supermarché en France. Les produits Fiers sont des produits d'épicerie 100% fabriqués par des personnes en situation de handicap.

Fiers défend une vision simple : valoriser les compétences des personnes en situation de handicap tout en contribuant à bâtir une société plus juste, avec des engagements qui reflètent cette ambition.

Les Engagements de Fiers :

1. INSERTION ET INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap en collaborant avec des Entreprises Adaptées et des ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) et en sensibilisant les entreprises et le grand public.



Sortir de sa maison, rencontrer des collègues, et faire partie d'un groupe ! Grâce à Fiers, on se sent insérée dans la société tout simplement.

Natacha PARAGE - Agent de production



Fiers va nous permettre un doublement de l'activité de la miellerie en moins d'un an et la création de 4 à 6 nouveaux emplois d'ici 2 ans.

Henri Riva - Responsable de la miellerie du Village de François

2. REDISTRIBUTION SOLIDAIRE ET JUSTE

Fiers fonctionne sur un mode de vente B2B2C, auprès de clients de la grande distribution. Sur chaque produit, la marge de Fiers est d'environ 5%. Pour chaque produit vendu, le consommateur final a la possibilité de consulter le détail du prix de son produit grâce à un QR code. De manière générale, le prix des produits Fiers se décompose de la manière suivante :



Croire en la création d'une activité économique solidaire et pérenne en redistribuant 100 % des bénéfices de Fiers à des associations qui œuvrent pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. En moyenne 60% du prix de vente des produits Fiers revient aux Ateliers producteurs afin de garantir une juste rémunération pour chaque acteur impliqué dans la chaîne de production, améliorer les conditions de travail et favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap.

3. ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Rendre les produits de qualité accessibles à tous, dans toute la France à des prix justes, pour encourager chacun à soutenir l'inclusion de manière concrète.

La solidarité ne doit pas coûter plus cher !

00 Nous œuvrons à amplifier tout le sens de votre projet utile.

Philippe BROCHARD - Directeur Général AUCHAN retail France



00 Bravo pour cet engagement.

Maël LE MOAL - Responsable du pôle développement durable de Leclerc



4. TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

Communiquer de manière claire et transparente sur les pratiques, les résultats, et l'impact direct de chaque produit vendu. Par exemple, la répartition prix des produits et le prix moyen conseillé se trouvent sur le site internet de Fiers.

Des accords de distribution respectant ces engagements sont signés en amont avec les directions RSE des partenaires distributeurs pour garantir la transparence des prix.

00 Fiers, c'est tout simplement l'initiative que l'on attendait tous ! Une marque innovante et réellement solidaire.

Thierry COTILLARD, Parrain de Fiers - Président Groupement Les Mousquetaires



00 C'était une évidence pour nous de faire partie des partenaires de Fiers.

Carine KRAUS - Directrice Exécutive de l'engagement, Carrefour



5. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Adopter une approche locale et responsable. La RSE fait partie intégrante de la politique et de la gouvernance de Fiers. La plupart des emballages sont recyclables et l'entreprise optimise les émissions liées au transport grâce à une fabrication de tous les produits 100 % française.

00 Fiers s'engage également dans la réduction de l'utilisation du plastique, notamment dans la gamme snacking en cherchant des alternatives à nos packagings actuels.

Camille DECREUX - Co-fondateur de Fiers

Plus on a d'activités, plus on crée d'emplois, et aujourd'hui le taux de chômage des personnes en situation de handicap, même s'il a baissé, reste le double du taux de chômage des personnes valides. Donc on a encore beaucoup à faire pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Donc vendre plus de produits, ce sera créer plus d'emplois, donc acheter beaucoup de produits, ce sont des emplois derrière !

Daniel Colin – Directeur du réseau APF France Handicap



FIERS EN 2024, C'EST :

Plus de **530 travailleurs en situation de handicap** au sein de 7 Ateliers partenaires. (ESAT, Entreprises Adaptées...) qui concoctent au quotidien des produits de qualité.

19 références produits sur le marché français, toutes fabriquées à 100% par des personnes en situation de handicap.

792 00 euros de reversés à nos Ateliers partenaires !

245 000 unités vendues en supermarchés dans plus **de 1000** magasins.

4 enseignes françaises engagées à nos côtés : Auchan, Carrefour, Intermarché et Leclerc.

Nous sommes dans un chemin aussi, qui, progressivement fait évoluer le monde du handicap et le monde du travailleur handicapé vers le droit commun au maximum.

Geneviève Darrieussecq – Ministre des Personnes handicapées

LISTE DES BONNES PRATIQUES RSE

Fiers s'engage activement à promouvoir des pratiques RSE qui visent à intégrer l'inclusion et la solidarité au cœur de son modèle. Par son action concrète en faveur des personnes en situation de handicap, l'entreprise œuvre pour une société plus équitable, tout en renforçant sa marque par des initiatives responsables et durables, alignées avec ses valeurs de respect et d'engagement social.

Pilier 1 : UNE GOUVERNANCE BIENVEILLANTE ENVERS L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS

- ➔ Engagement n°1 : Être transparent Engagement
- ➔ Engagement n°2 : Favoriser l'égalité des chances



Pilier 2 : UNE MISSION D'ENTREPRISE HANDISOLIDAIRE POUR PERMETTRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ➔ Engagement n°3 : Lutter pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap
- ➔ Engagement n°4 : Favoriser la création d'emploi et l'amélioration des conditions de travail dans les Entreprises adaptées et les ESAT partenaires



Pilier 3 : UNE REPARTITION JUSTE ET TRANSPARENTE DE LA VALEUR

- ➔ Engagement n°5 : Réduire les inégalités
- ➔ Engagement n°6 : Assurer le bien-être et l'épanouissement des collaborateurs
- ➔ Engagement n°7 : Être juste en termes de rémunération



Pilier 4 : PROTECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- ➔ Engagement n°8 : Protéger la terre et ses ressources
- ➔ Engagement n°9 : Défendre une production locale et nationale
- ➔ Engagement n°10 : Assurer une agriculture raisonnée



